



RÉPONSES AUX QUESTIONS ECRITES

I. Questions de Monsieur Jean-Pierre Marc (actionnaire individuel)

Quel est l'impact estimé de l'augmentation des droits de douane américains ?

Nous surveillons quotidiennement l'évolution des droits de douane et les annonces qui y sont liées, en évaluant régulièrement leurs conséquences potentielles pour le Groupe.

Notre exposition aux États-Unis est limitée et représente environ 9 % de notre chiffre d'affaires total.

Le Groupe, du fait de sa longue histoire, a déjà traversé de nombreuses crises, et nous estimons être en mesure de pouvoir compenser la majeure partie des impacts négatifs liés aux droits de douane.

Dans cette optique, plusieurs leviers d'action sont activés : relocalisation ou adaptation de notre dispositif industriel, optimisation des approvisionnements, voire ajustements tarifaires ciblés afin d'absorber une partie de ces hausses.

Quelles sont les gammes de produits sortant des usines US ?

Le Groupe dispose de deux sites industriels aux États-Unis.

Le premier, situé à Canonsburg en Pennsylvanie, est dédié à la production d'articles culinaires premium commercialisés sous la marque All-Clad.

Le second, implanté à Montebello en Californie, fabrique des machines à café filtre destinées au marché professionnel, sous la marque Wilbur Curtis.

Grâce à cette présence industrielle locale, environ 20 % de nos ventes aux États-Unis sont aujourd'hui couvertes par notre production sur le sol américain.

Le groupe est implanté en Inde depuis l'acquisition de la société Maharaja Whiteline. Quelles sont les perspectives de développement dans ce pays ?

En Inde, le Groupe SEB opère via sa filiale Groupe SEB India Pvt Ltd, principalement dans le domaine du petit électroménager, à travers la marque Maharaja Whiteline, acquise en 2011.

Le développement sur le marché indien ne constitue pas une priorité à ce stade. Le Groupe demeure toutefois un observateur attentif de son évolution, avec des investissements encore limités à ce jour.

II. Question de Nicolas Gottry, Président d'IPAC (Initiative Pour un Actionnariat Citoyen)

A l'occasion de l'assemblée générale de notre groupe en 2024, nous vous avons demandé quel était le montant total des impôts et taxes (par type) versés à la Fédération de Russie et aux collectivités de ce pays depuis début 2022.

Le Conseil d'administration avait répondu que notre groupe payait « des impôts dans tous les pays où il [opérait] conformément aux réglementations locales en vigueur. Notre filiale russe paie ainsi ses impôts liés à son activité locale selon la réglementation du pays ».

Ces éléments ne répondaient pas à la question posée. Aussi, nous permettons-nous de poser à nouveau la même question cette année.

Le Groupe réaffirme sa position, à savoir qu'il s'acquitte de ses obligations fiscales dans chacun des pays où il exerce ses activités, en conformité avec les réglementations locales en vigueur. À ce titre, notre filiale en Russie, Groupe SEB Vostok ZAO, s'acquitte des impôts afférents à son activité locale conformément à la législation russe.